

Ventes

1. Habitations (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat) :

Jusqu'à 250.000 € 6% TTC (dont TVA 20% incluse)

Plus de 250.000 € 5% TTC (dont TVA 20% incluse)

2. Terrains (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat) :

Jusqu'à 500.000 € 10% TTC (dont TVA 20% incluse)

Plus de 500.000 € 8% TTC (dont TVA 20% incluse)

3. Commerces (à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon le mandat) :

10 % H.T. du prix de cession (+ TVA 20%)